**Fonds social lycéen**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| **Lycée des métiers Domaine d'Eguilles\_ VEDENE via Pronote <pronote@index-education.net> Se désabonner** |

 | Pièces jointesmar. 15 nov. 14:02 (il y a 2 jours) |
|  |  |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|

|  |  |
| --- | --- |
|

|  |
| --- |
| À https://mail.google.com/mail/u/0/images/cleardot.gif |

 |

Madame, monsieur, Les factures de demi-pension et d'internat sont en train de vous être envoyées. Si vous rencontrez des difficultés financières, pensez à déposer une demande d'aide du fonds social de l'établissement  Il concerne tous les élèves du lycée (3 ème PM compris) En sont exclus: les apprentis (qui sont des salariés) et les BTS (qui dépendent du CROUS) Si votre situation est simple et la difficulté passagère, vous n'avez pas besoin de passer par le canal de l'assistante sociale du lycée: il suffit de demander l'imprimé au service intendance (Mme Gabert) 1er étage du château Votre enfant peut aller retirer le document. Les dossiers complets et les justificatifs seront à déposer au même endroit Si votre situation est plus compliquée ou si vous voulez faire un point des aides auxquelles vous avez droit, vous pouvez contacter directement Mme Olivier Gaillard, notre assistante sociale  celine.olivier1@ac-aix-marseille.fr Dans tous les cas, vous pouvez être assurés d'une totale confidentialité Le flyer joint vous permettra de connaître les différentes situations dans lesquelles le fonds social pourra vous aider. Bien à vousLe proviseur PS: sur simple demande au secrétariat  |